

en développement, c'était la solidarité politique qui servait le mieux leurs intérêts nationaux. Cette attitude découlait en partie de leur espoir de réussir aussi bien que l'OPEP avec leurs matières premières. La voie de la solidarité permettait aux défenseurs les plus radicaux et les plus déterminés d'un nouvel ordre économique international comme l'Algérie, de jouer avec succès le rôle de chef de file.

En 1975, la solidarité du Groupe des 77 subissait des failles évidentes. Les intérêts nationaux des pays en développement sont, dans certains cas, diamétralement opposés, comme c'est le cas pour les exportateurs et les importateurs du même produit. La plupart des produits de base ne se prêtent pas au genre de cartel que forme l'OPEP en raison des possibilités de substitution, de la diversité de leurs pays de provenance et de leur nature. Une analyse minutieuse des dispositions du nouvel ordre économique tel que défini par la sixième session extraordinaire, révèle que les avantages reviendraient en grande partie aux pays en développement à revenu moyen, dont un grand nombre possèdent en abondance des matières premières et sont sur le point de s'industrialiser. Le nouvel ordre économique réserve peu d'avantages pratiques au quart monde, sous-groupe naissant des pays en développement, ceux qui sont à un stade très peu avancé de développement économique, pauvres en ressources naturelles et les plus durement touchés par les augmentations rapides des coûts de la nourriture et du pétrole.

Ces pays n'ignoraient pas qu'ils continueraient à avoir besoin, pour leur développement, d'une aide massive des pays développés s'ils voulaient progresser sur le plan économique. En outre, ils savaient fort bien qu'il n'était pas à leur avantage de s'opposer aux pays donateurs traditionnels au sujet de questions dont la résolution leur apporterait peu de bénéfices tangibles. Les pays en développement à revenu moyen, recevant déjà moins d'aide des pays industrialisés, lesquels portent de plus en plus leur attention sur les pays les plus pauvres, consentaient à minimiser le rôle de l'aide et à se concentrer sur les réformes économiques avantageuses pour eux. Les pays les plus défavorisés n'étaient pas encore à même de prendre cette mesure. Ainsi, grâce à leur solidarité, les pays en développement ont joué le rôle de chefs de file radicaux en 1974, mais leurs divergences plus nettes en 1975 leur a fait adopter une attitude plus modérée, reflet de l'équilibre des intérêts au sein du Groupe des 77.

La modération nouvelle que manifestaient les pays en développement a amené les pays développés à exprimer leur volonté politique, en dépit de leurs graves difficultés économiques, à l'égard des questions relatives au nouvel ordre économique. L'importance politique du débat sur le nouvel ordre économique au sein des pays développés ainsi que l'à-propos de la septième session extraordinaire, qui avait lieu à un moment de calme au Moyen-Orient, et 18 mois complets après la sixième session extraordinaire, tous ces facteurs ouvraient la voie à des attitudes beaucoup plus positives de la part des représentants des pays développés. On avait procédé à un examen attentif des questions au cours de la période de 18 mois et il a généralement été reconnu aux échelons politiques élevés des pays développés qu'il fallait prendre des mesures importantes pour faire face aux problèmes du Tiers monde si l'on voulait éviter les tragédies et les affrontements.

Un grand nombre de délégations se rendaient à New York avec l'objectif d'en arriver à une entente, même si, pour cela, il fallait réévaluer certaines positions de principe qu'on avait fermement défendues par le passé. La volonté politique de réussir et de donner l'impression de réussir était très forte. Même les pays qui n'étaient pas directement engagés dans les négociations de substance, comme l'URSS, qui considérait que les questions n'intéressaient que les pays en développement et les pays occidentaux industrialisés, sont pour une fois restés en dehors du débat et ont ainsi facilité la conclusion d'une entente.

Groupe de négociation

Enfin, la conduite des négociations elles-mêmes a permis de les mener à bon terme lors de la septième session extraordinaire. Les sujets à l'étude ont été répartis entre de petits groupes de négociation. Lorsqu'une question particulière menait à une impasse, les principaux porte-parole des tenants de vues différentes se réunissaient en privé pour trouver un terrain d'entente. La présence, à New-York, de négociateurs forts de leur expérience dans leurs domaines économiques respectifs et de leur engagement politique en vue d'en arriver à une entente — (M. Perez-Guerrero du Venezuela, M. Lai de la Malaysia, M. Amouzegar d'Iran, M. Enders des États-Unis et M. Hijzen de la CEE) a rendu cette formule plus efficace. Dans les dernières heures de la session, les efforts intenses de ces négociateurs les ont tenus presque continuellement en réunions à huis clos.